



Des WC sans water

L'ère de la chasse d'eau serait-elle enfin révolue? Les toilettes sèches offrent une alternative simple, efficace et écologique au gaspillage et à la pollution de l'eau.

« Faire caca dans de l'eau potable est une aberration de nos sociétés modernes. L'évacuation de nos excréments nécessite des kilomètres de tuyaux en PVC, gaspille une ressource précieuse, coûte une fortune en assainissement, et au final pollue quand même nos sols, nos lacs et nos rivières! » Conseillère en environnement et créatrice de Biocapi, une entreprise vaudoise spécialisée dans les toilettes sèches, Emmanuelle Bigot ne mâche pas ses mots. Et elle n'est de loin pas la seule à dénoncer le réflexe du tout-à-l'égout.

De fait, le gaspillage d'eau est phénoménal. Les conduites sont souvent vétustes, les stations d'épuration débordent et on ne sait plus que faire des boues chargées de micropolluants. Notre système d'épuration aurait-il touché le fond? Selon Emmanuelle Bigot, il faut repenser totalement notre relation aux matières fécales: « Nos excréments ne sont pas des déchets. C'est un engrais naturel qui mérite d'être valorisé. » Comment? Grâce aux toilettes sèches ou toilettes à compost. Standardisées dans les pays nordiques, même dans les immeubles, ces toilettes sont simples à utiliser et faciles à installer au jardin ou dans la maison.



Le modèle de base

A la portée des bricoleurs, la toilette à litière biomâtrisée (TLB) ou plus simplement « toilettes à sciure » est le modèle le plus simple et le moins coûteux à mettre en place. Il est composé de deux éléments: un caisson sur lequel on s'assied et un seau – de préférence en inox – d'une quinzaine de litres où sont recueillis les excréments. Une caisse de litière et une petite pelle complètent l'installation. Une fois par semaine, les usagers vident le seau sur le compost du jardin où la maturation se poursuivra naturellement. « Il existe aussi des modèles avec lunette séparatrice qui séparent les crottes et les urines à la source. Cela permet d'utiliser moins de copeaux et d'avoir à vider le seau moins souvent. Mais les hommes doivent apprendre à uriner assis! » sourit Emmanuelle Bigot. Les urines sont alors stockées séparément ou envoyées directement dans une conduite d'évacuation des eaux usées.



Le modèle de luxe

On peut également construire ou trouver dans le commerce des toilettes sèches équipées d'une chambre de compostage: celles-ci nécessitent moins de manipulation et conviennent parfaitement à ceux qui seraient rebutés par de fréquents allers-retours au jardin. De contenance plus grande, ces modèles sont généralement surélevés et équipés d'un système de ventilation: la matière recueillie dans le seau se composte rapidement, puis tombe au travers d'une grille dans un tiroir. On en retire tous les deux ou trois mois un terreau sombre et sans odeur qui s'avère être un excellent fertilisant pour le jardin. Si la situation des toilettes le permet, les excréments peuvent aussi être directement recueillis dans un vaste caisson de compostage situé au sous-sol. Ce type d'installation est généralement apprécié des communes qui souhaitent équiper à moindres frais des cabanes forestières, des refuges ou des chalets d'alpage dépourvus d'eau courante.

L'installation de toilettes sèches permet d'économiser 20'000 litres d'eau par an et par personne.

ODEURS, QUELLES ODEURS?

Les toilettes sèches n'ont plus rien à voir avec le cabanon sombre et pestilentiel au fond des jardins d'autrefois. La matière n'est plus abandonnée à elle-même au fond d'un trou, au risque de contaminer la nappe phréatique. L'ajout de matières fibreuses ainsi qu'une aération dans le caisson collecteur suffisent à dissiper les effluves. Au contraire, les toilettes sèches sentent moins mauvais que celles à eau, car c'est justement dans l'eau que se développent les bactéries malodorantes. Les excréments rejoignent ensuite un tas de compost qui, s'il est bien conçu, n'est pas plus nauséabond que celui où trônent les déchets de cuisine.

CE QUE DIT ET NE DIT PAS LA LOI

Que l'on soit en Suisse ou en France, installer des toilettes sèches ne requiert aucune autorisation particulière. Tout logement doit bien sûr être équipé d'un raccordement aux égouts, mais les toilettes peuvent être autonomes si elles sont équipées d'un dispositif d'assainissement non collectif, telle une fosse septique... En matière de toilettes sèches, les textes de loi sont toutefois peu précis, voire inexistant. Le particulier ne devrait donc pas avoir d'ennuis s'il effectue un compostage adéquat.

Pour en savoir plus

- Un petit coin pour soulager la planète, par Ch. Elain, éd. Eauphilane, <http://eauphilane.monsite.orange.fr>
- www.eautarcie.com
- www.eco-bio.info
- www.biocapi.ch
- www.separett.fr

A.A.